

XXIII^e Colloque National de Santé Publique de l'UFSBD



PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE ET HANDICAP
LA e-SANTÉ UN VÉRITABLE ATOUT !

Sous le patronage du
Ministère
de la Santé et de la
Prévention

**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
Liberté
Égalité
Fraternité

**PariSanté
campus**
2-10 Rue d'Oradour-sur-Glane - 75015 Paris

**VENDREDI
21 OCTOBRE 2022**

9H30 - 12H40

VERBATIMS des intervenants



L'UFSBD organise, chaque année, à la rentrée, son Colloque Annuel de Santé Publique, destiné à mettre en lumière les enjeux liés à une thématique de santé bucco-dentaire au cœur de la santé.

Ce colloque s'adresse aux professionnels de santé libéraux et hospitaliers, aux institutionnels, à tout l'écosystème médico-social, aux associations de familles et à tous ceux qui ont à cœur d'inclure chacun dans un Parcours de Santé Coordonné et Adapté, en intégrant la e-santé comme un levier supplémentaire pour mener à bien des programmes de prévention adaptés.

Inauguration du Colloque

Dr François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention

Extrait de l'Allocution du Ministre

« (...) Votre colloque porte sur des thématiques qui me tiennent particulièrement à cœur, la prévention, l'accès aux soins des plus vulnérables et l'innovation numérique en santé.

Ministre de la santé et de la prévention, je sais tout autant que vous que les pathologies bucco-dentaires sont en grande partie évitables à condition d'adopter dès les premières années de vie des comportements favorables à sa santé.

Les gains humains d'une politique de prévention ambitieuse en la matière sont alors considérables.

À ce titre, je tiens à saluer la constance de votre mobilisation.

Vous êtes en effet un organisme entièrement dédié à la prévention qui développe depuis plus de 50 ans des actions essentielles de sensibilisation et d'information à l'importance d'une bonne santé dentaire en particulier auprès de publics présentant des vulnérabilités spécifiques et qui rencontrent des difficultés dans l'accès aux soins.

L'état de santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur de santé publique et d'intégration sociale. (...) »

Dr Benoît PERRIER

Président de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

« L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, association officielle de la profession dentaire, poursuit depuis sa création, en 1966, des missions de santé publique pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire de tous les Français. Pour notre 23^e colloque, notre réflexion s'inscrit sur la place de la santé bucco-dentaire dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap, car il s'agit pour nous d'un enjeu majeur à la fois de santé publique et d'intégration sociale.

Les travaux sur la santé des personnes en situation de handicap confirment que celles-ci ont un accès plus difficile et limité à la prévention que le reste de la population. L'amélioration de l'accès à la santé est donc une priorité absolue aussi bien pour les personnes vivant à domicile que pour celles suivies en établissement médico-social.

Forts de ce constat, nous avons souhaité placer notre colloque sous l'axe de la e-santé comme formidable accélérateur d'accessibilité. C'est d'ailleurs dans le lieu emblématique de PariSanté Campus que j'ai souhaité que ce dernier prenne place.

En effet, le numérique tend à occuper le paysage de la médecine et notamment dentaire. Nous souhaitons démontrer que la e-santé représente un formidable levier pour l'accès à la prévention et donc à la santé bucco-dentaire pour les personnes vivant avec un handicap.

Ainsi, le débat sera organisé autour de témoignages et d'une table ronde au cours desquels des associations de familles, des représentants institutionnels, des professionnels de santé généralistes et spécialistes, des intervenants en santé numérique seront invités à échanger.

Des solutions concrètes existent déjà. Notre colloque les mettra en lumière, que ce soit en termes d'amélioration du suivi quotidien de l'hygiène bucco-dentaire des personnes en situation de handicap, ou d'apports en littérature en santé avec un accès facilité à l'information, et enfin, au travers d'une digitalisation des formations des aidants professionnels et familiaux qui œuvrent pour une meilleure prise en charge globale. »

Dr Anne ABBÉ-DENIZOT

Vice-Présidente de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

« L'UFSBD, impliquée depuis de nombreuses années dans le handicap, forme les aidants professionnels au sein des établissements afin qu'ils intègrent l'importance de la prévention en matière de santé orale et mettent en place des protocoles d'hygiène bucco-dentaire quotidiens adaptés et pertinents pour leurs résidents dépendants. Ces gestes du quotidien sont la clef pour permettre à ces derniers de rester en bonne santé avec des retombées évidentes sur leur qualité de vie.

« Brossez-vous les dents »... énoncé ainsi, cela paraît simple et pourtant !

Il faut de l'énergie et de la constance pour accompagner ce public particulier. Nos actions de formation des équipes soignantes et encadrantes portent leurs fruits.

Pour autant, le suivi de la santé bucco-dentaire et l'observation restaient un challenge difficile pour les équipes médico-sociales. Le programme Oralien m'a enthousiasmé. Il permet de soutenir les équipes et de valoriser le travail de suivi quotidien réalisé !

Et en plus, il offre la richesse de la télésurveillance à chaque résident. Et quand il y a des besoins de soins, ils sont plus faciles à programmer grâce au partage de données en amont entre l'établissement et le praticien traitant et surtout, on s'y prend plus tôt ! Meilleure hygiène, donc moins de soins... et moins d'urgences, que du positif ! »

M. Didier GADEL

Directeur du Pôle Habitat Projet et Cadre de Vie – Association Aller plus Haut

« Pour l'Association Aller Plus Haut, qui gère des établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap mental, l'accès à la santé reste une priorité pour un public qui peut parfois s'en éloigner, non seulement en raison de ses capacités différentes pour identifier un besoin, mais aussi du fait des difficultés rencontrées pour trouver des professionnels de santé pour les accompagner.

Rien ne peut remplacer totalement la consultation en direct, mais la télémédecine est une complémentarité très riche pour satisfaire au droit à l'accès à la santé.

Forte de son expérimentation Oralien avec l'UFSBD, et ayant déployé une solution de borne médicale connectée au sein d'un de nos établissements, Aller Plus Haut participe à ce colloque pour témoigner et militer au bénéfice du droit à l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. »

M. Thomas PELLISSARD

Chief Operating Officer – DentalMonitoring

La santé bucco-dentaire est intégralement liée à la santé en général. À ce titre, il est particulièrement important que les personnes en situation de dépendance puissent avoir accès à un très bon niveau de suivi d'indicateurs de leur santé bucco-dentaire, à un rythme régulier, sans que cela génère de complications logistiques ou de troubles d'ordre émotionnel pour ces derniers.

Engagée aux côtés des praticiens dentaires depuis 2014, DentalMonitoring a développé avec l'UFSBD le programme Oralien, pour faciliter l'accès à la santé dentaire des personnes dépendantes.

Grâce à l'apport de l'intelligence artificielle, les soignants ou encadrants peuvent opérer des monitorings réguliers et sans stress et obtiennent des recommandations très détaillées pour améliorer les protocoles d'hygiène au quotidien, et en cas d'orientation vers les soins, permettre un partage de données avec le praticien traitant en amont du rendez-vous.

Cette innovation représente une avancée majeure pour ces résidents, pour qui le suivi dentaire demeurait trop disparate, et ne se déclenchait souvent qu'en cas d'urgence.

Nous sommes particulièrement fiers de contribuer à améliorer l'accès à la santé dentaire grâce à des méthodes innovantes, pour tous les résidents et patients.

M. David GRUSON

Fondateur d'Ethik-IA

« L'UFSBD a été pionnière, avec Ethik-IA, dans la construction et la préparation de la Garantie Humaine de l'IA en santé. Ce principe est aujourd'hui devenu un standard juridique et opérationnel opposable en France et en Europe. Mon intervention permettra de faire le point sur ce processus de reconnaissance et ses déclinaisons concrètes dans la pratique de la diffusion de l'IA autour de la santé bucco-dentaire. »

Mme Pauline d'ORGEVAL

Cofondatrice et Présidente de CoActis Santé

« Je suis très heureuse d'intervenir au colloque UFSBD organisé le 21 octobre prochain et je vous remercie de votre invitation. L'engagement dans la durée et le travail de l'UFSBD sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap sont remarquables.

J'en profite pour remercier l'UFSBD de sa participation active depuis l'origine de l'association CoActis Santé dans la co-construction des fiches bucco-dentaires "SantéBD" et Handiconnect.fr. »

Dr Anne CARLET

Secrétaire Générale de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

« L'UFSBD est engagée depuis plus de 25 ans dans la formation des aidants professionnels en établissements médico-sociaux accueillant des personnes vivant avec un handicap.

Pour accroître l'accessibilité des savoirs et répondre à de nouveaux besoins, elle enrichit aujourd'hui son offre de formations en proposant une formation en e-learning de 3 heures 30, qui vient compléter un ensemble de dispositifs et outils au service de la prévention.

L'e-learning, un formidable atout pour former les aidants professionnels, bien que ne pouvant pas se substituer à la richesse de la formation en présentiel (jeux de rôles : passage en chambre...), et un nouveau format pédagogique qu'il nous fallait proposer au sein de notre offre. »

M. Pascal JACOB

Président d'Handidactique

« J'interviens rarement dans les colloques faute de temps disponible. Mais toute parole qui permet d'aider les personnes vivant avec un handicap est utile et je suis attaché aux efforts engagés par l'UFSBD.

Cela a permis beaucoup de progrès dans la santé bucco-dentaire des personnes vivant avec un handicap depuis 2014, date du lancement de la Charte Romain Jacob. Malheureusement, notre dernier baromètre Handifaction montre une dégradation importante depuis 2020.

Nous constatons plus de refus de consultation chez les chirurgiens-dentistes que de rendez-vous obtenus. Pour nous, la revalorisation de la consultation par la CNAM n'a pas eu les effets attendus : des professionnels sont dans le refus, d'autres sont surchargés, d'autres encore ne sont pas formés. Autre difficulté : le manque d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux, qui pose problème pour des personnes qui ne sont pas autonomes. Nous avons besoin d'une meilleure éducation à la santé bucco-dentaire et d'une sensibilisation qui toucherait plus profondément le sujet de la santé mentale.

Pour ce qui est du numérique en santé, il faut faire attention aux solutions de prise de rendez-vous qui excluent des personnes qui ne comprennent pas les outils et leur fonctionnement. Et concernant la e-santé, elle ne présente un intérêt que si elle est accessible à tout le monde. Il faut déployer les bonnes initiatives afin de pouvoir proposer des soins dentaires dans la proximité et la régularité.

Pr Michèle MULLER BOLLA

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier – CHU de Nice – Université Côte d'Azur

« Ma participation à ce colloque est motivée par les difficultés de prise en charge des enfants et des adolescents à besoins spécifiques, c'est-à-dire les moins de 6 ans et toutes les personnes en situation de handicap.

En fédérant les efforts de tous, des solutions pour améliorer leur parcours santé – en diminuant les besoins avec des méthodes de prévention adaptées, en favorisant une prise en charge précoce si nécessaire par des spécialistes en odontologie pédiatrique, voire en augmentant l'offre de soins sous anesthésie générale pour les cas les plus complexes – pourront être trouvées. »

Mme Karine POUCHAIN-GREPINET

Conseillère Nationale Santé, Direction développement associatif et politiques d'inclusion d'APF France Handicap

« APF France Handicap milite pour que soient pris en compte les besoins ordinaires et spécifiques en santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap en privilégiant chaque fois que possible le système de santé ordinaire. Elle s'implique notamment pour cela dans l'association SOSS (Santé Orale et Soins Spécifiques).

Les retours d'expérience de recours à la e-santé sont majoritairement positifs tant en termes de prévention que de soins. Toutefois, le déploiement de cette offre nécessite de développer des conditions techniques et humaines spécifiques. »

M. François REVOL

Directeur Général de l'ADIMC 74, représentant de Paralyse Cérébrale France,
Vice-Président de DENTICAP 74

« J'ai accepté l'aimable invitation à participer à ce colloque car la thématique retenue, la « e-santé », paraît particulièrement pertinente.

L'accès aux soins bucco-dentaires, prévention et dépistage en particulier, reste en effet, pour les personnes les plus sévèrement handicapées et en situation de grande dépendance, un enjeu essentiel de santé mais aussi de qualité de vie, sur lequel nous pouvons encore progresser ensemble. L'apport de l'intelligence artificielle dans la simplification de cet accès est très prometteur.

Je connais l'implication de l'UFSBD auprès des publics en situation de handicap et dans la recherche d'améliorations via la e-santé et je serai ravi de représenter à cette occasion le réseau Paralyse Cérébrale France, qui fédère 25 associations situées tant en métropole que dans les territoires ultramarins, gestionnaires et non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Paralyse Cérébrale France mobilise une "force" militante de quelque 25 000 personnes, proches aidants et professionnels, pleinement mobilisées en soutien aux personnes avec paralysie cérébrale.

Les associations adhérentes de Paralyse Cérébrale France accueillent et accompagnent, chaque jour, près de 7 500 personnes (enfants et adultes) à travers 128 établissements et 65 services. »

Mme Marie-Jeanne RICHARD

Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

« L'état bucco-dentaire dégradé, fréquemment observé chez les patients vivant avec des troubles psychiques, a de graves incidences sur leur état de santé général. Un mauvais état bucco-dentaire perturbe et aggrave le contexte clinique général : douleurs, difficultés alimentaires, difficultés de communication. De plus, il représente un frein à la socialisation.

Une meilleure approche des soins bucco-dentaires pour ces personnes demande de lever les nombreux freins et obstacles qui éloignent des soins.

Que peut-on attendre de la e-santé ? Des outils qui, certes, ne remplaceront pas l'humain mais qui permettront un meilleur accompagnement des personnes vers les soins, qu'elles vivent à domicile ou en institution : des outils de formation pour les professionnels pour une sensibilisation aux publics prenant des psychotropes, des outils de formation et de prévention pour améliorer la littératie en santé des personnes concernées et de leurs aidants, une amélioration des diagnostics, et un accès facilité aux soins. »

Dr Christian BIOTTEAU

Vice-Président en charge de la santé et Administrateur de l'Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI)

« L'Unapei, réseau national de 350 associations parentales qui accompagnent, avec 94 000 professionnels, 200 000 personnes présentant un trouble du neurodéveloppement (dont, notamment : troubles du développement intellectuel, troubles du spectre autistique, troubles spécifiques du langage, polyhandicap, et handicap psychique), milite pour un accès au droit à la santé pour tous.

La santé bucco-dentaire des personnes vivant avec un handicap est une des priorités de la commission santé de l'Unapei et tout doit être fait pour faciliter l'hygiène dentaire et la santé dentaire des personnes que nous défendons aussi bien dans les établissements qu'au domicile.

“E-santé” est un outil supplémentaire qui nous permet de faciliter l'accès à la santé bucco-dentaire en limitant les contraintes de déplacement, et de mettre en place des programmes de surveillance bucco-dentaire, qu'il nous faut sans aucun doute développer. Sans pour autant oublier les campagnes de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire pour les personnes handicapées, les familles et les professionnels. Sans oublier les formations à l'hygiène et la santé orale pour les professionnels encadrants.

L'Unapei ne peut que soutenir cette nouvelle action de l'UFSBD qui facilite la prévention et la santé bucco-dentaire des personnes avec un trouble du neurodéveloppement. »

Si vous souhaitez en savoir plus sur
nos colloques et notre association ●●●

<https://www.ufsbd.fr/espace-public/nos-prises-de-parole-nos-convictions/les-colloques-de-lufsbd/>